

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB 6-12 INC.	Numéro de permis 366031	Date d'inspection Le 13 décembre 2021	
Nom de l'établissement Club 6-12 plus		Numéro de téléphone (506) 859-1498	
Adresse 2e étage 140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Discussion avec le responsable au sujet du port du masque a eu lieu. Un rappel que le port du masque chez les employés selon la dernière mise à jour doit être dans les endroits communs et aussi porté lors de la présence d'un membre du GNB pour limiter le risque de propagation du COVID-19.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 décembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Daniel Godin

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 décembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date